

Interpellation au sujet de la politique Municipale en matière de lutte contre l'obsolescence programmée et d'incitation à réparer les appareils défectueux plutôt que de jeter

Depuis plusieurs années, la Ville de Pully met en avant un programme dénommé ECOWAT et encourage la population à l'achat de vélos électriques, propose du coaching à domicile sur la thématique des économies d'énergie et incite par des subventions à installer des panneaux solaires.

Bien que ces actions soient à saluer, il existe des sources de gaspillage qui surviennent encore plus fréquemment dans la vie de tout un chacun. En effet, nous disposons toutes et tous de nombreux appareils ménagers et électroniques. Ces bijoux de technologie nous accompagnent dans notre vie quotidienne. Malheureusement, il arrive que ces appareils tombent en panne et que leur conception ou leur modèle d'affaires n'aient pas été conçus pour une réparation facile et optimale.

La société nous a formatés à opter pour la solution souvent la plus facile : jeter et racheter du neuf. Banalisant ainsi la notion d'obsolescence programmée, malgré le fait que souvent, l'appareil en question ne présente pas de nombreux défauts et peut encore servir après une simple réparation ou un service approfondi.

Lorsque la réparation s'avère dissuasive de la part du vendeur ou du fabricant, il existe des alternatives permettant de redonner une seconde vie à nos appareils. Certains magasins proposent des réparations dites "toutes marques" pour un panel très large d'appareils.

Sachant que dans notre vie, nous allons faire face à de nombreuses pannes d'appareils, je souhaite interpeller la Municipalité au sujet de sa vision sur l'obsolescence programmée et sur les pistes qu'elle esquisse pour offrir des alternatives attractives à notre population.

La présente interpellation pose dès lors les questions suivantes :

- Est-il envisagé d'offrir une incitation ou une subvention pour la réparation d'appareils électroniques, visant à démocratiser ce type de démarche dans la population¹ ?
- Est-il envisagé de mener une campagne de communication pour sensibiliser la population sur cette thématique, en mettant en avant un réseau de réparateurs ou en relayant celui d'un portail ou d'une structure déjà existante² ?
- Les services de la Ville de Pully disposent-ils d'une politique en matière de réparation d'appareils électroniques, en vue d'optimiser leur durée de vie et de lutter ainsi contre les effets néfastes de l'obsolescence programmée ?

Merci pour votre attention et d'avance pour vos réponses

Pully, le 13 juin 2023

Frédéric Bründler



¹ Exemple de la ville de Prilly qui propose ce type d'incitation avec prise en charge de 40% du prix de la réparation (maximum 200.- CHF) et CHF 50.- pour un téléphone portable, dès CHF 100.- de réparation. <https://www.prilly.ch/vivre-a-prilly/energie-et-environnement/subventions-energie?type=98#:~:text=Subvention%20de%2040%25%20du%20montant,CHF%20200.>

² Exemple d'un réseau de réparation mis en avant par la Ville de Lausanne et la Fédération Romande des Consommateurs, repris également aussi par d'autres acteurs publics. <https://www.lausanne-repare.ch>